

# SAUVONS LA FRANCE !

AVEC NICOLAS  
DUPONT-AIGNAN

Le 24 février 2022,

**Madame Elise VAN BENEDEK**

*'Anticor*

37-39 avenue Ledru Rollin  
CS 11237 – 75570 PARIS  
CEDEX 12

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre lettre ouverte adressée aux candidats à l'élection présidentielle destinée à recueillir leurs positions sur la moralisation et la refondation de la vie publique. Vous avez raison de souligner qu'une des raisons de l'abstention que nous déplorons, en particulier chez les jeunes générations d'électeurs, procède du dépit inspiré par les nombreux scandales qui ont émaillé la vie publique depuis un certain nombre d'années.

En qualité de gaulliste, je souhaite renouer avec l'esprit populaire de la Ve République et avec cette exigence de courage et d'honnêteté que doit incarner l'exercice du pouvoir. Au moment de toute élection, les citoyens doivent se poser la question de savoir si les femmes et les hommes qu'ils s'apprêtent à élire sauront assumer leurs responsabilités, en défendant toujours l'intérêt général à l'inverse des caciques qui depuis trente ans s'accrochent à leur fauteuil, leurs priviléges et leurs indemnités parfois abusives.

Pour remettre le citoyen au centre du jeu démocratique et revenir à l'essence de la Ve République, je propose :

- De créer un référendum d'initiative citoyenne dès lors qu'un projet est soutenu par 500 000 inscrits sur les listes électorales
- De recourir systématiquement au processus référendaire lorsque la modification de la Constitution, l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire sont concernés.
- De revenir au septennat avec possibilité d'un référendum révocatoire d'initiative citoyenne à mi-mandat.
- D'introduire une dose de proportionnelle (100 sur 500 Députés)
- De réduire le nombre de parlementaires (Députés, Sénateurs, et Députés européens)
- De supprimer le CESE
- De supprimer l'échelon régional dans la gestion territoriale

Par ailleurs, je ne puis que souscrire à vos propositions visant à moraliser la vie publique, et c'est pourquoi je propose :

- D'exiger pour tout candidat à un mandat électif un casier judiciaire vierge
- De placer sous mandat de dépôt systématique les élus condamnés à une peine de prison ferme
- De supprimer le cumul des rémunérations

.../...

.../...

- De supprimer les priviléges et avantages indus des anciens Présidents de la République, anciens Premiers Ministres, anciens Ministres...
- De rémunérer les élus des assemblées en fonction de leur présence effective.

Enfin, il est indispensable de protéger, non seulement la liberté de la presse de façon à permettre les investigations mettant en lumière les scandales publics et privés mais aussi les lanceurs d'alerte qui, au péril de leur carrière professionnelle et souvent de leur vie personnelle, révèlent des turpitudes qu'il y a lieu de poursuivre et sanctionner.

Souhaitant vous avoir rassurée quant à mon exigence de probité en matière d'action publique, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes respectueux hommages.

Bien <sup>sincère</sup>

  
Nicolas DUPONT-AIGNAN.  
Député de l'Essonne  
Candidat à la présidence de la République